



Déclaration liminaire CDAS du 28 Avril 2015

Monsieur le Président,

Depuis plus de 10 ans, les orientations politiques ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de nos ministères: programmes de suppressions massives d'emplois, contraintes budgétaires accrues et restructurations incessantes.

Les « démarches » ou « plans stratégiques » mis en place dans les différentes directions des ministères économiques et financiers, la Revue des missions et la nouvelle Réorganisation Territoriale de l'Etat ne font qu'amplifier le processus déjà engagé.

Aucune catégorie de personnel n'est aujourd'hui épargnée, comme en attestent les derniers résultats de l'observatoire interne, tout comme les divers rapports des acteurs de prévention.

Lors du CTM du 06 octobre 2014, le ministre a annoncé l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant, passant de 5€ à 6€, à compter du 1^{er} mars 2015. A noter que la dernière revalorisation date de **2008** !

Pour autant, **FO FINANCES 83** ne peut que condamner le jeu comptable qui fait supporter la totalité du prix du titre restaurant sur le budget de l'action sociale du fait du reversement sur le budget général de la part agent, soit 3€.

De plus, **FO FINANCES 83** prend acte de la non revalorisation tarifaire de la restauration collective pour cette année, qui découle des annonces faites lors de ce même CTM.

FO FINANCES 83 exige que l'indice pris en considération pour le versement de la subvention interministérielle soit revu à la hausse, au regard des réformes successives de la grille indiciaire.

Enfin, une trop grande disparité de tarification des repas existe entre les départements, en fonction des accords passés avec les associations gérant les Restaurants Financiers (RF). Notre département se situe évidemment dans la tranche haute, voire très haute, de cette échelle de tarif.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.

FO FINANCES 83 demande qu'une copie de la convention régissant nos rapports avec l'association de gestion du RF de St Bernard nous soit fournie et que de nouvelles négociations soient entamées, afin de faire diminuer un tarif plus qu'excessif.

Dans une période où les agents sont de plus en plus en difficulté, où les emplois dans le domaine de l'action sociale sont réduits chaque année (encore de nombreuses suppressions de postes en 2015), où l'on rajoute aux CDAS des dépenses qui incombent au Secrétariat Général, **FO FINANCES 83** ne peut cautionner aucune baisse des Crédits d'Actions Locales.

Rappelons que, suite à un nouveau calcul du budget d'initiative local (BIL ou CAL) prenant en compte l'évolution du nombre de bénéficiaires dans chaque département, le budget du Var est amputé de 5% en 2015, soit 3320 euros ! !

De plus, sans nier la nécessité d'un coin repas pour les collègues de la DGDDI (La Seyne sur Mer), **FO FINANCES 83** ne peut accepter que ces crédits amputent depuis 2014 la dotation du BIL.

Enfin, un projet de circulaire interministérielle suscite notre inquiétude. En effet, elle pose le principe, par analogie avec les règles applicables dans le secteur privé, de l'assujettissement aux prélèvements sociaux de certaines prestations sociales versées aux agents. Pour **FO FINANCES 83**, c'est inacceptable !

Décidément, tous les moyens sont bons pour ce gouvernement pour faire des économies sur le dos des salariés et des fonctionnaires en particulier.

Il est clair que ce n'est pas en supprimant ou en diminuant les prestations de l'action sociale ministérielle et interministérielle que l'on améliorera les conditions de vie au travail des agents.

Pour **FO FINANCES 83**, l'action sociale de nos ministères doit être à la hauteur des difficultés des agents qui sont recensées chaque année dans les rapports d'activité du service social notamment.

Pour terminer, **FO FINANCES 83** tient à souligner l'implication professionnelle de la déléguée de l'action sociale, de son assistante et des assistantes de service social qui, malgré un manque d'effectif, assure toujours un travail de qualité pour le bien des agents du Var.

Nous demandons que cette déclaration soit annexée au Procès Verbal

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Anne MAURICE

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.